

ouvrières, c'est lutter (et lutter avec succès) contre leur direction actuelle dont l'intervention n'aboutit qu'à décourager, désintéresser, démobiliser les travailleurs.

La possibilité légale du débat, c'est aussi la possibilité de prendre pied sur le terrain politique sans être directement sous le double feu de la répression bourgeoise et bureaucratique.

Lutter pour l'indépendance des syndicats vis-à-vis de l'appareil d'Etat c'est :

— Lutter pour que les représentants des travailleurs ne soient plus indépendants des travailleurs.

— Lutter pour que la politique du syndicat ne soit plus de collaboration, mais d'affrontement avec la bourgeoisie.

Les deux axes de lutte sont liés et le moyen pour y aboutir s'appelle démocratie ouvrière :

— La démocratie ouvrière c'est le contrôle ouvrier sur les responsables des organisations ouvrières ;

— La démocratie ouvrière c'est le droit de tendance, c'est-à-dire la possibilité pour le courant pronant une stratégie anticapitaliste des luttes (dont la mise en pratique est la seule vraie garantie d'indépendance), le courant révolutionnaire de s'exprimer, de gagner les travailleurs à ses perspectives.

Nous sommes de toute manière décidés, non pas à mendier, mais à imposer, maintenir, élargir la démocratie ouvrière.

Il ne faut pas nous cacher que nous allons vraisemblablement, dans le cadre de la montée internationale des luttes et de la crise conjointe de l'imperialisme et du stalinisme, au devant de grands bouleversements dans les organisations, en général, et dans le mouvement syndical en particulier.

Pas plus l'intégration à froid que le redressement révolutionnaire n'est possible avec les appareils tels qu'ils sont aujourd'hui. Mais l'hypothèse que nous pouvons faire est la suivante : pris entre les tenailles de l'intégration et de la répression, écartelé entre des lignes de plus en plus contradictoires, le mouvement syndical sera le lieu d'éclatement et de regroupements aboutissant à une profonde structuration.

Dans la période actuelle des pratiques de lutte de classes et des pratiques de collaboration de classes peuvent de moins en moins coexister pacifiquement dans une même organisation.

Les échéances se rapprochent. Il nous faudra les affronter dans des conditions qui nous soient les moins défavorables possibles.

B. — STRUCTURATION ET RENFORCEMENT D'UNE TENDANCE REVOLUTIONNAIRE

Dans des syndicats où le droit de tendance est reconnu, l'organisation révolutionnaire peut choisir de construire une tendance autour de la plate-forme syndicale que défendent ses militants ou de travailler avec d'autres révolutionnaires dans le cadre d'une tendance déjà existante, dans la mesure où des désaccords de fond (s'ils existent) n'empêchent pas une intervention commune et coordonnée sur le terrain syndical.

A la F.E.N. une telle tendance existe, c'est la tendance : Ecole émancipée.

I. — NOTRE PERSPECTIVE CENTRALE : « L'ECOLE EMANCIPEE »

La tendance « Ecole émancipée » s'est construite dans la lutte contre l'isolement amicaliste et corporatiste. Liée dès le départ au syndicalisme ouvrier elle est aussi ancienne que le syndicalisme enseignant qu'elle a créé.

La tendance « Ecole émancipée » n'est pas une tendance conjoncturelle, un regroupement provisoire et transitoire.

En se liant au syndicalisme ouvrier, elle se liait à ce qu'il y avait de plus dynamique dans le mouvement ouvrier français d'avant 1914 : la C.G.T. syn-